

Allianz Global Investors Fund

Allianz Global Investors Fund P.O. Box 179 L-2011 Luxembourg

Adresse

Janvier 2026

Fusion du FCP français Allianz Sport et Bien-être dans Allianz Global Investors Fund - Allianz European Autonomy au 18 février 2026

Cher/Chère Actionnaire,

Vous détenez dans votre compte-titres des actions du compartiment Allianz Global Investors Fund - **Allianz European Autonomy**.

Pourquoi cette fusion intervient-elle ?

Allianz Global Investors passe constamment en revue les opportunités d'investissement offertes à ses investisseurs afin de s'assurer que ses produits répondent aux attentes et aux objectifs des clients.

Après mûre réflexion, le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund (la « Société ») a conclu qu'il était dans l'intérêt des actionnaires de fusionner les parts du FCP français avec le compartiment suivant de la Société comme exposé dans le tableau ci-après :

Fonds et Catégories d'Actions	Fonds absorbé			Compartiment absorbant		
	Fonds – Compartiment	Catégorie de parts	ISIN	Fonds – Compartiment	Catégorie d'Actions	ISIN
	Allianz Sport et Bien- Être	C et/ou D (EUR)	FR0007017587	Allianz Global Investors Fund – Allianz European Autonomy	AT (EUR)*	LU3204039369
Date de fusion prévue	18 février 2026					

Cette fusion s'inscrit dans le cadre de la rationalisation de la gamme de fonds Allianz Global Investors. Cette fusion permettra de rationaliser la gamme de produits en consolidant les stratégies à faible demande et de renforcer l'efficacité en tirant parti des économies d'échelle. La mise en commun des actifs dans un seul fonds permettra de réduire les coûts et la complexité sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Allianz Global Investors Fund
6A, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
P.O. Box 179
L-2011 Luxembourg

Tél. : +352 463 463-1
Fax +352 463 463-620
E-mail info-lux@allianzgi.com
<https://lu.allianzgi.com>

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Senningerberg
Registre de Commerce : B 71.182

Conseil d'administration :
Silvana Pacitti
Oliver Drissen
Hanna Duer
Carina Feider
Heiko Tilmont

Allianz Global Investors Fund

Allianz Global Investors Fund P.O. Box 179 L-2011 Luxembourg

Impact pour le Compartiment absorbant

La fusion n'entraîne aucune modification économique significative pour les investisseurs du Compartiment absorbant. Le profil de risque et les objectifs d'investissement restent inchangés. Le portefeuille du Compartiment absorbant ne sera pas modifié et tous les actifs reçus seront conservés.

Aucun coût supplémentaire lié à la fusion ne sera imputé au Compartiment absorbant.

Rendez-vous sur <https://regulatory.allianzgi.com> pour obtenir la liste complète des catégories d'actions du Compartiment absorbant actuellement disponibles.

Procédure de fusion

Cette fusion sera effectuée conformément à l'article 411-44 II paragraphe 1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et, respectivement, à l'article 1(20) a) de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.

Les conséquences de cette fusion sont les suivantes :

- a) Les actifs et passifs du Fonds absorbé sont transférés au Compartiment absorbant ou, le cas échéant, au dépositaire du Compartiment absorbant ;
- b) Les détenteurs du Fonds absorbé deviennent actionnaires du Compartiment absorbant et, le cas échéant, ont droit à un paiement en espèces ne dépassant pas 10 % de la valeur nette d'inventaire des actions du Fonds absorbé ;
- c) Le Fonds absorbé cesse d'exister à la date d'entrée en vigueur de la fusion.

L'opération de fusion sera examinée dans son ensemble par un réviseur d'entreprises. Sur demande, nous vous transmettrons gratuitement les rapports de fusion approuvés par le réviseur d'entreprises. Si vous n'approuvez pas la fusion qui est proposée, vous pouvez comme d'habitude demander le rachat, sans aucun frais, des actions que vous détenez dans le Compartiment absorbant.

Documentation commerciale

Des exemplaires des Documents d'informations clés et du prospectus sont disponibles auprès de votre conseiller et peuvent être consultés ou obtenus gratuitement sur demande, aux horaires de bureau habituels, auprès du siège social de la Société, de la Société de gestion et des agents d'information dans chaque pays où les Compartiments sont enregistrés à des fins de distribution publique. Ces documents sont également accessibles sur Internet à l'adresse suivante : <https://regulatory.allianzgi.com>.

Pour les investisseurs domiciliés en République fédérale d'Allemagne, la fusion a également été publiée dans l'édition du Börsen-Zeitung.

Des informations supplémentaires peuvent vous être fournies sur demande.

La présente lettre décrit les implications de la fusion envisagée. Veuillez contacter votre conseiller financier si vous avez des questions sur le contenu de la présente lettre. La fusion peut avoir un impact sur votre

Allianz Global Investors Fund
6A, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
P.O. Box 179
L-2011 Luxembourg

Tél. : +352 463 463-1
Fax +352 463 463-620
E-mail info-lux@allianzgi.com
<https://lu.allianzgi.com>
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Senningerberg
Registre de Commerce : B 71.182

Conseil d'administration :
Silvana Pacitti
Oliver Drissen
Hanna Duer
Carina Feider
Heiko Tilmont

Allianz Global Investors Fund

Allianz Global Investors Fund P.O. Box 179 L-2011 Luxembourg

situation fiscale. Les actionnaires sont invités à contacter leur conseiller fiscal pour obtenir des conseils fiscaux spécifiques concernant la fusion.

Veuillez noter que la Date de fusion susmentionnée est fixée en fonction du statut actuel des jours fériés du Compartiment. Il peut arriver que des jours fériés imprévus/ponctuels soient annoncés sur certains marchés, ce qui empêcherait le calcul de la valeur nette d'inventaire du Fonds absorbé et/ou du Compartiment absorbant, ce qui entraînerait la nécessité de modifier la Date de fusion à la prochaine date d'évaluation.

* Veuillez noter que ce fonds n'a pas été enregistré pour une offre publique en Belgique.

Le prospectus (en anglais et français), les documents d'information clé (en français ou néerlandais) ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel (en anglais et français) peuvent également être obtenus, sans frais, sur le site <https://regulatory.allianzgi.com>.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.
Le Conseil d'administration

Ceci est une traduction du document original. En cas de divergence ou de signification ambiguë dans l'interprétation de cette traduction, la version originale anglaise prévaut tant qu'elle n'enfreint aucune loi locale de la juridiction applicable.

Allianz Global Investors Fund
6A, route de Trèves
L-2633 Senningerberg
P.O. Box 179
L-2011 Luxembourg

Tél. : +352 463 463-1
Fax +352 463 463-620
E-mail info-lux@allianzgi.com
<https://lu.allianzgi.com>

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : Senningerberg
Registre de Commerce : B 71.182

Conseil d'administration :
Silvana Pacitti
Oliver Drissen
Hanna Duer
Carina Feider
Heiko Tilmont